

## PRESBYTERE CATHOLIQUE

L'ancienne maison curiale du chanoine pléban de la collégiale faisant office de curé de la paroisse était située à l'emplacement de l'actuel hôtel-restaurant du Herrenstein. Elle fut abattue après les vendanges de 1761 pour laisser place à la construction d'un nouveau doyenné, achevée en 1764. Par suite de cette démolition, le presbytère actuel fut compris dans le plan d'aménagement de la cour du Chapitre des années 1765-1770.

A l'instar des autres maisons canoniales, il fut vendu comme bien national au moment de la Révolution et fut acquis par Pierre Souquat (1757-1834), ancien sacristain de la collégiale.

Lorsque la Loi organique relative aux cultes du 18 germinal 10 (8 avril 1802) fut promulguée, la commune chercha à acquérir cette maison pour y loger le curé Joseph Louis Sineau (1768-1824), précédemment vicaire du Chapitre à partir de 1790. Ce dernier fut nommé le 21 avril 1803 et prêta le serment constitutionnel de rigueur à la cathédrale de Strasbourg.

Pierre Souquat élut domicile dans la Marxgass et fut engagé par la commune le 7 frimaire 12 (29 novembre 1803) pour continuer à sonner les cloches à raison de trois fois par jour : le matin au lever du soleil, à midi et à l'angélus du soir. Pour ses services, il touchait 90 F par an.

ADBR 8E322/D2 – 8E322/L1 – 8E322/M11

